



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-32824>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-32824**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Rennes

Correspondant : MME APPERE Nathalie, Maire

Adresse : Place de la Mairie, 35000 RENNES

Coordonnées :

Téléphone : 0223621010

Courriel : scp-commandepublique@rennesmetropole.fr

Adresse internet : <https://metropole.rennes.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : création et réalisation des contenus artistiques pour des projections scénographiées sur la place de l'Hôtel de Ville de Rennes pendant les fêtes de fin d'année 2026 et lors du Décompte du 31 Décembre 2026

Lieu d'exécution : Rennes, 35000 Rennes

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. la création et la réalisation des contenus artistiques pour des projections scénographiées sur la place de l'Hôtel de Ville de Rennes pendant les fêtes de fin d'année 2026 et création et exploitation du décompte de minuit sur la place de la Mairie de Rennes le 31 décembre 2026

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 35%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/05/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

VDR_261638_2_MAPA

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.megalis.bretagne.bzh> Code NUTS : FRH03 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684 Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics., 22, Mail Pablo Picasso 44042 NANTES Tél : 0253467983 Mel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/03/2026